

# Juillet et août sont synonymes de congé scolaire pour les enfants et solutions d'accueil pour les parents. Les enfants en situation de handicap et leurs parents sont dans la même situation. À Bruxelles, le secteur extrascolaire se montre de plus en plus ouvert à l'intégration. Les coordinations ATL et professionnels du handicap se mobilisent pour soutenir au mieux les initiatives. Badje, avec son projet *Bruxelles-Intégration*, développe un maximum les actions nécessaires à la pérennisation de ces énergies. À quelques jours des mois d'été, il nous semblait intéressant de rassembler quelques points de vue, visions et témoignages de différents niveaux sur la problématique.

D O S S I E R

# L'intégration en activités de loisirs

## L'épanouissement de ma fille

par AGNÈS ROUSSEAU \_ Maman de Rachel

# Quand on est convaincu de l'utilité d'un projet, on ne peut que vouloir le partager et encourager à de nouvelles initiatives.

**I**l y a maintenant 2 ans, nous constatons le plaisir immense que Rachel semblait éprouver en présence des enfants ordinaires de son âge. Notre petite princesse évoluait et était à la recherche d'échanges plus riches et aboutis. Elle nous le montrait par les regards insistants qu'elle lançait aux autres enfants, avec l'espoir qu'ils s'intéressent à elle. Nous avons alors décidé de lui trouver autant d'activités extrascolaires d'intégration que possible. Notre objectif : sortir du cloisonnement de l'enseignement spécial et donner à Rachel une autre vision de sa vie et de son corps.

### Un parcours du combattant couronné de succès, de progrès et d'épanouissement

Malheureusement, les informations sur les possibilités d'intégration circulent encore peu. La liste des possibilités n'était pas

longue et à chaque appel, nous étions déçus : soit l'activité n'acceptait que les handicaps (très légers ; soit il s'agissait d'une prise en charge individuelle (hippothérapie), soit encore l'intégration n'aurait pas lieu faute d'une structure adéquate. C'est alors qu'une idée a germé dans nos esprits. À l'aube de l'été 2006, nous avons pris contact avec la direction du Parc Parmentier, qui nous a accueilli très positivement. Badje lançait alors son projet de financement de moniteur(trice)s<sup>1</sup> et le directeur du Parc Parmentier y a fait directement appel. Nous avons alors Nadia pour accompagner Rachel pendant toute une semaine en pleine de jeux ! Nadia a été formidable : nous n'avons pas d'autres mots. Nous avons rarement vu quelqu'un d'aussi professionnel et jusqu'aboutiste. Nous n'y étions pas habitués, nous devons bien l'avouer.

Dans les semaines qui ont suivi cette fabuleuse rencontre, nous avons constaté des progrès dans l'attitude de Rachel, principalement dans ce qu'il nous plaît d'appeler "l'aller vers" : d'une part, manifester une envie très forte de se déplacer vers un point précis et, d'autre part, tenter d'entrer en contact avec l'autre en tendant une main ou en essayant de le toucher (les séquelles de son épilepsie avaient amené Rachel à replier constamment et très nerveusement les bras sur elle-même, avec les mains dans la bouche, pour se rassurer).

Très enthousiasmés par cette première tentative, nous l'avons donc inscrite dans une troupe de scouts qui regroupe les enfants ordinaires et extraordinaires. Ensuite, pendant les vacances de Pâques, Rachel a pu participer au stage organisé par le Musée des Instruments de Musique (MIM) à Bruxelles. Au cours de ce dernier stage, un déterminant déclic s'est opéré dans sa tête : la peur de tomber lorsqu'elle se déplace s'est estompée. Elle a pu à nouveau approfondir le plaisir du



déplacement, avec ses dimensions d'autonomie, par le biais d'une ambiance musicale qui l'a beaucoup mise en confiance et rassurée.

“ Notre objectif : sortir du cloisonnement de l'enseignement spécial et donner à Rachel une autre vision de sa vie et de son corps.”

Avec le temps qui passe, l'intégration joue un rôle important : celui de permettre à Rachel d'avoir une vie riche et variée. En effet, Rachel ne sait encore que très difficilement s'occuper seule : elle a dû rester passive pendant tant d'années, à observer les adultes s'agiter autour d'elle pour lui apporter principalement les soins dont elle avait besoin. Le jeu n'avait que si peu de place dans cet univers ... Grâce à l'intégration, elle découvre non seulement son corps mais aussi ses multiples possibilités.

<sup>/1</sup> Voir Badje Info n°27

# L'intégration vue par un service d'accompagnement

par L'ÉQUIPE DE FAMISOL

# L'intégration d'enfants handicapés au sein d'activités extrascolaires ? Oui, mais pas à tout prix ! Il s'agit d'un projet riche et délicat, qui se réfléchit, se prépare, s'accompagne et s'évalue.

L'asbl FAMISOL pratique un type spécifique d'intégration, consistant à recruter et soutenir des familles bénévoles souhaitant accueillir régulièrement un enfant porteur de handicap, le temps d'une à plusieurs journées par mois. Ces séjours dans ces familles-relais démontrent à quel point l'intégration d'enfants porteurs de handicap chez des personnes sensibilisées, disponibles, enrichit tous les acteurs. En outre, ils offrent, aux familles touchées par le handicap, du répit qui contribuera à leur bien être.

Tout comme la Déclaration<sup>/1</sup> des droits de l'enfant le proclame, nous souscrivons pleinement au droit aux loisirs pour les enfants et ados, valides ou moins valides. Il nous apparaît comme une évidence à défendre activement. FAMISOL soutient avec énergie et conviction les démarches d'intégration d'enfants au sein d'activités extrascolaires, entreprises après préparation et mûre réflexion.

## Une intégration réussie, ça ne s'improvise pas

Intégrer, même s'il est riche, est un projet délicat qui exige un bon nombre de précautions essentielles. D'autant que les animateur(trice)s ne sont pas des éducateur(trice)s spécialisé(e)s. Si leur rôle habituel d'ouvrir les enfants à des activités de loisir, de veiller à leur sécurité et amusement, à la cohésion et l'épanouissement du groupe risque de se voir intensifié, ils n'ont toutefois pas à

endosser une casquette de professionnel(le) du handicap. Et, selon nous, un référent extérieur au milieu d'accueil doit pouvoir être joignable en cours d'activité, pour donner des conseils si besoin.

Néanmoins, la créativité, les capacités d'adaptation et une attitude de mise en confiance leurs seront particulièrement nécessaires. D'où l'importance d'une sensibilisation pratique et préalable qui présentera les enfants moins valides. L'objectif permettra de cerner les modes de fonctionnement et les capacités physiques et mentales de l'enfant, en vue d'une gestion plus sereine du groupe.

Chacun des enfants intégrés doit avoir un(e) animateur(trice) référent. Il connaîtra les particularités de l'enfant sur base d'un dossier détaillé établi avec les parents et de préférence complété par un professionnel travaillant habituellement avec l'enfant. Cet(te) animateur(trice) référent aura notamment un rôle de mise en relation de l'enfant avec le reste du groupe.

► SUITE PAGE SUIVANTE

<sup>/1</sup> Art. 5 et 7, Déclaration des droits de l'enfant, 20/11/1959 : "...l'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.", et "...il doit avoir toutes les possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation ; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit".

► SUITE DE LA PAGE 13

Dans toute intégration, un(e) animateur(trice) supplémentaire au moins est nécessaire au sein de l'équipe d'animation. En fonction des besoins et de la dépendance des enfants, l'encadrement idéal d'enfants handicapés peu autonomes est de 1 pour 1 ! Précisons qu'il ne relève pas de la tâche des parents de trouver cet(te) accompagnant(e) supplémentaire et qu'ils n'ont pas à payer davantage l'activité de leur enfant.

Enfin, la communication envers les autres enfants qui participent à l'activité, ainsi que leurs parents, est également importante.

Ceux-ci doivent être prévenus à l'avance. D'ailleurs, beaucoup d'outils existent pour parler de la différence et préparer à la rencontre d'enfants "extraordinaires".

“ Nous souscrivons pleinement au droit aux loisirs pour les enfants et ados, valides ou moins valides. ”

L'intégration d'enfants et ados avec handicap au sein d'activités extrascolaires offrira peu à peu les ressources qui leur permettront, non plus de subir, mais de porter leur différence, et leur donner leur place légitime de citoyens au sein de notre société. C'est bel et bien une démarche à encourager, lorsque le projet suscite l'adhésion de toute l'équipe d'animation, et qu'il est tenu compte des précautions particulières nécessaires à sa réussite, véritable cadeau pour tous !

## Quand la formation et l'accueil des enfants s'enrichissent mutuellement

par DOMINIQUE CALANDE et ARNAUD SCHROEDERS  
Coordinateurs et formateurs pour le CJLg

# Le(la) formateur(trice) et l'animateur(trice) sont comparables à des jardiniers ! Tels des bons jardiniers, ils(elles) observent les besoins sans cesse différents d'une plante et du jardin. Ils(Elles) choisissent le type et la quantité d'eau, le moment de l'arrosage et la façon d'amener l'eau ! Ils(Elles) ne sèment pas. La plante possède déjà tout.

**L**e CJLg est un service de jeunesse, indépendant et pluraliste. Il est habilité par le Ministère de la Communauté française pour les formations à l'animation et à la coordination de centres de vacances. Les objectifs généraux du CJLg sont de rendre les participant(e)s, enfants comme animateur(trice)s, acteur(trice)s de leur vie en développant l'esprit critique, l'autonomie, l'attention à soi, à l'autre, au milieu.

Au CJLg, les coordinateur(trice)s de séjours de vacances sont généralement aussi des formateur(trice)s. L'un ne va pas sans l'autre. Notre méthode est essentiellement participative. L'expérience vécue en centre de vacances permet d'alimenter le contenu de la formation proposée aux animateur(trice)s.

Les enfants porteurs de handicap, de difficultés, ou atteints de maladies ont évidem-



ment droit, eux aussi, à des loisirs et bien sûr à des vacances de qualité. Pour que ce droit à des vacances de qualité soit une réalité, il faut que les organisateur(trice)s trouvent du personnel d'accueil compétent pour cet accompagnement. Ces animateur(trice)s breveté(e)s doivent être formé(e)s à l'accueil de la diversité. Car rencontrer des enfants dans leur réalité parfois difficile sans peur, sans gêne et sans vain apitoiement ne va pas

de soi. Ils ont certes d'abord les mêmes besoins que des enfants de leur âge, ils aiment jouer, faire des expériences, être valorisés, s'exprimer. Il va falloir adapter les jeux, choisir d'autres activités, être plus souple encore et plus adaptable ; il va falloir aussi les aider à grandir, donc leur donner un cadre, avoir pour eux des exigences "normales". L'évaluation des expériences vécues sur le terrain à toute son importance, elle permet une continuelle remise en question sur le contenu de la formation à l'animation d'enfants porteurs de handicap.

en l'occurrence celle qui prépare à l'accueil de l'enfant porteur de handicap, toutes nos équipes sont préparées à "regarder" et à "comprendre" chaque enfant dans son unicité.

En centres de vacances et en formation, tout cela se traduit concrètement par des moyens mis en place, dont :

- # Le choix donné parmi les activités, la variété des supports et des matériaux.
- # L'importance de l'accueil à travers les attitudes d'ouverture et de disponibilité des formateur(trice)s et des animateur(trice)s.
- # La relation individuelle à travers l'accompagnement par les formateur(trice)s ou la

disponibilité maximale de l'équipe d'animation. Cela nécessite un taux et une qualité d'encadrement renforcé (au CJLg, un(e) animateur(trice) pour 3 ou 4 enfants).

- # La création de groupes de vie avec, chaque fois, un(e) animateur(trice) référent, pour favoriser les échanges entre enfants et garantir leur sécurité affective.
- # L'organisation des repas, par petites tables, favorisant l'autonomie de l'enfant accompagné par l'animateur(trice) partenaire et l'apparition de moments privilégiés de relation entre enfants, et entre enfants et animateur(trice)s.



Les actions du CJLg sont orientées afin que l'enfant porteur d'un handicap ou d'une difficulté ait sa place entière dans un centre de vacances. L'importance est mise sur la façon de considérer l'enfant, comme une personne digne de respect, qui peut choisir, proposer, poursuivre un projet individuel au sein de petits groupes avec des animateur(trice)s formé(e)s et préparé(e)s. Par le contenu et l'esprit qui traverse toutes nos formations, et

## Le soutien à l'intégration dans le décret "centres de vacances"

par VINCIANE CHARLIER \_ Service ATL de l'ONE

# À l'aube des congés scolaires, il n'est pas inutile de refaire un topo de la législation des centres de vacances en matière de soutien à l'intégration.

L'accessibilité des centres de vacances est un enjeu fondamental. Il est indispensable de créer des lieux où tout le monde peut se retrouver sans devoir prouver l'une ou l'autre compétence. Rien de plus simple en vacances, penserons-nous, période de loisirs et de tranquillité pour les enfants. Cependant, le terrain témoigne qu'il n'est pas toujours évident d'intégrer des enfants qui présenteraient un handicap. Méconnaissance, manque de personnel, infrastructure inadaptée... les raisons d'un refus d'intégration sont multiples. Quoi qu'il en soit, les acteurs associatifs et publics oeuvrant à développer l'intégration motivent, chacun à

leur manière, les opérateurs de l'accueil à dépasser les appréhensions et à s'organiser pour garantir un accès pour tous.

### Ce que dit l'arrêté

Pour les centres de vacances agréés par la Communauté française, le Gouvernement a prévu dans le dernier arrêté d'application du décret<sup>1/</sup>, des règles visant à faciliter l'intégration et à subventionner davantage les initiatives d'accueil d'enfants moins valides :

- # Les montants de subvention sont majorés afin de mieux contribuer aux coûts supplémentaires générés par ce type d'accueil

► SUITE PAGE SUIVANTE

<sup>1/</sup> Arrêté du 17 mars 2004 déterminant certaines modalités d'agrément et de subventionnement des centres de vacances.

► SUITE DE LA PAGE 15

spécifique. L'intervention de la Communauté française consiste en un subside complémentaire de 2 ou 3 euros en fonction du degré de handicap ("lourd" ou "léger") et donc des besoins en infrastructure et en encadrement des enfants accueillis.

# La définition des handicaps lourds et légers a été simplifiée et adaptée (article 19 § 6 et 9) :

*"Par enfant handicapé léger, il faut entendre le participant au centre de vacances âgé de 30 mois à 21 ans qui ne nécessite pas d'aide ou une aide partielle pour se laver, s'habiller, se déplacer, aller aux toilettes, se nourrir, communiquer ou avoir conscience des dangers (...)"*



*"Par enfant handicapé lourd, il faut entendre le participant au centre de vacances âgé de 30 mois à 21 ans qui nécessite davantage d'aide ou une aide complète pour se laver, s'habiller, se déplacer, aller à la toilette, se nourrir, communiquer ou avoir conscience des dangers (...)"*

# La durée minimum d'un centre de vacances est de 5 jours.

# Le nombre minimal d'enfants accueillis est de 10, plutôt que 15.

# Le taux d'encadrement prescrit est adapté aux besoins spécifiques des enfants :

- 1 animateur(trice) pour 3 enfants dits "handicapés légers" ;
- 2 animateur(trice) s pour 3 enfants dits "handicapés lourds" ;
- 1 animateur(trice) sur 4 spécialisé(e)s dans l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap.

Ces normes dépendent également du type d'initiative d'accueil : intégration ou spécialisation.

Lors de l'examen des demandes d'agrément et de subsides, l'ONE évalue dans une logique :

# de soutien et d'accompagnement au pouvoir organisateur accueillant des

enfants porteurs d'un handicap ;

# de souci d'accueil de qualité pour tous et adapté au public accueilli, décliné entre autres par :

- une organisation spécifique,
- une réflexion pédagogique,
- une adaptation de l'équipe d'encadrement (renforcement et spécialisation) et des infrastructures utilisées.

Le mot d'ordre pourrait se résumer à encourager vivement les opérateurs : à garantir l'accès pour tous les enfants et à s'organiser en fonction des besoins des enfants accueillis.

## Bruxelles-Intégration : une clarification des axes de travail du projet

par FRÉDÉRIQUE MAERLAN

# Les enfants en situation de handicap ont le droit de vivre des loisirs épanouissants. Dans cette optique, nous promouvons l'intégration au sein des activités extrascolaires. Ce n'est pas une problématique aisée. Elle mérite une analyse et une réflexion qui nourrissent des actions efficaces.

**L**ors de ma prise en mains pleine et entière du projet, à la mi-janvier 2007, j'ai opéré une réflexion sur les fondements mêmes de *Bruxelles-Intégration*, sur ses valeurs, finalités et objectifs. En effet, c'était le moment idéal pour recréer une lisibilité et cohérence du projet, tant en interne qu'auprès de nos partenaires, futurs et actuels.

La finalité même du projet *Bruxelles-Intégration* est que l'intégration fasse naturellement partie du projet pédagogique des

opérateurs d'accueil durant le temps libre. C'est un idéal vers lequel il faut tendre. Il en rejoint un autre, plus global et de société, dans lequel la personne en situation de handicap fait partie de tous les niveaux d'action et de participation d'un individu sans handicap : le scolaire et la formation, l'emploi, les loisirs, la vie citoyenne, etc.

### Ses valeurs

Notre fédération souscrit pleinement à la Convention Internationale relative aux Droits



de l'Enfant et particulièrement à son article 31 qui prône le droit à tout enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Le fait d'être en intégration participe à l'épanouissement de l'enfant porteur d'un handicap. Quand tout est mis en place pour que "ça marche", l'enfant ne peut être que porté "vers le haut". De même, les enfants non handicapés sortent d'une certaine vision de la vie et dépassent les images négatives et le phénomène de stigmatisation. Leur regard sur la différence évolue. Des relations sociales stimulantes sont vécues par tous les enfants, c'est un enrichissement mutuel. Leurs interactions les poussent à sortir d'un certain cloisonnement et d'une certaine conception. L'intégration, c'est admettre et vivre dans une société où le handicap fait partie d'une réalité de vie. Une réalité où les défis, les émotions, les projets sont vécus collectivement. L'intégration, c'est un projet de société.

Par ailleurs, les besoins des familles en matière de garde sont aussi importants que pour toute autre famille, la conciliation d'horaires entre vie professionnelle et vie familiale est autant un "casse-tête" que pour les autres familles. De plus, les professionnels du handicap le confirmeront, certaines familles ayant un enfant à besoins spécifiques ont davantage besoin de répit. Dès lors, la participation aux activités extrascolaires permet de dégager un temps pour, par exemple, se centrer sur les autres membres de la cellule familiale.

### Plus concrètement

L'objectif général de *Bruxelles-Intégration* n'a pas changé. Chez Badje, nous nous attelons à développer en nombre, en diversité et en

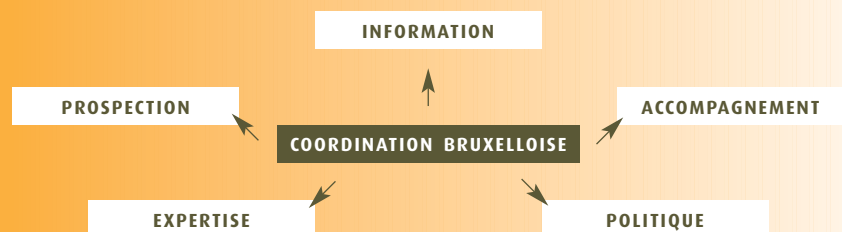
qualité les projets d'intégration des enfants porteurs de handicap dans l'accueil extrascolaire bruxellois. Actuellement, nous avons 82 offres d'intégration recensées et déclarées dans notre base de données<sup>/1</sup>. Néanmoins, cela reste insuffisant. Certaines communes n'ont pas d'opérateur intégrateur répertorié. Et l'offre est encore bien moins importante dès qu'il s'agit d'intégrer des enfants ayant des handicaps plus lourds. Nous, moi et toute l'équipe de Badje, nous efforçons de mener des actions pour atteindre cet objectif.

Depuis 2005, la coordination du projet *Bruxelles-Intégration* a été active sur trois points : l'information des familles et la prospection de nouveaux opérateurs, l'accompagnement des projets d'intégration et le soutien à la formation des animateurs.

collaborations se perpétuent et que des actions communes de grande envergure soient menées pour atteindre le même objectif : développer les intégrations. La fonction que j'occupe, spécifiquement dédiée à la coordination, accroît l'efficacité des initiatives et énergies. Elle a pour vocation de déployer et développer la centralisation de l'information, les partenariats en cours et à venir, la connaissance des projets passés, présents et en devenir, bref une référence incontournable en matière d'intégration.

### Les 5 axes de travail du projet

# L'information consiste à promouvoir et sensibiliser de manière globale à l'intégration mais aussi à informer les familles des différentes possibilités d'intégration via, par exemple, notre site Internet<sup>/2</sup>.



En 2007, nous les avons redéfinis et 5 axes de travail ont été identifiés. Bien sûr, nous n'avons pas fait fi du travail effectué depuis 2 ans et notre réflexion se base sur cette expérience acquise.

### Une coordination bruxelloise

Dans le cadre du projet *Bruxelles-Intégration*, Badje se situe comme une coordination sur la région bruxelloise. Elle est relais entre deux secteurs : le handicap et l'extrascolaire. Deux mondes qu'il faut rassembler pour que les

# La *prospection* veille à constamment augmenter et diversifier les possibilités d'intégrations. Ces actions sont ciblées afin de pallier les besoins identifiés (par exemple prospecter des milieux d'accueil pour adolescents) ou en réponse à des demandes concrètes.

► SUITE PAGE SUIVANTE

<sup>/1</sup> [www.bruxelles-integration.be/activite.php](http://www.bruxelles-integration.be/activite.php)

<sup>/2</sup> [www.bruxelles-integration.be](http://www.bruxelles-integration.be)

► SUITE DE LA PAGE 17

- # *L'accompagnement* tend à outiller le terrain et à soutenir les intégrations tant dans leurs phases de mise en place que d'évaluation. Ce travail se concrétise par exemple dans la diffusion d'outils de sensibilisation et de formation, le prêt de matériel adaptable aux situations d'intégration, la rencontre des équipes accueillantes.
- # *L'axe politique* vise à interpeller et sensibiliser pour obtenir la reconnaissance de toutes les initiatives menées en faveur de l'intégration afin de les pérenniser<sup>/3</sup>.
- # *L'expertise* développe l'analyse et la connaissance de l'intégration extrascolaire et ce tant à un niveau concret et régional qu'à un niveau plus méta et intemporel sur les fondements même de l'intégration.

#### Dernières nouvelles de SPIRALE<sup>/4</sup>

Spirale est le groupe de travail composé de coordinations extrascolaires, services d'accompagnement et opérateurs d'accueil intégrateurs. C'est un lieu d'échange et de réflexion essentiel pour notre projet. Le partenariat qui s'en dégage favorise grandement l'efficacité de nos actions.

Dernièrement, une opération d'envergure a été menée. Celle-ci consistait à rendre visible la demande des familles en matière d'intégration. Un questionnaire a largement été diffusé par le biais de coordinations extrascolaires aux écoles d'enseignement spécial et centres de jour et d'hébergement ainsi que par le biais de services d'accompagnement auprès des familles qu'ils suivent. En tout, plus de 300 réponses nous sont parvenues. Elles sont en cours d'analyse. Elles devraient révéler une série d'informations permettant d'étayer nos revendications de soutien. Surtout, elles vont nous permettre d'amorcer un fin travail de réponse à des demandes très précises en intégration.

#### Les priorités actuelles

Le travail à accomplir est dense. Pour une question d'efficacité, nous avons priorisé le travail. Les actions pour 2007 seront centrées sur :

- # la mise à jour et la redynamisation du site Internet ;
- # la réponse aux demandes individuelles ;
- # la diffusion du guide de soutien à la formation des animateurs<sup>/5</sup> et la récolte de divers outils de sensibilisation ;
- # la rédaction et l'élaboration de demandes de soutien financier pour *Bruxelles-Intégration* ;
- # le développement de la connaissance de la problématique de l'intégration bruxelloise.



#### Notre équipe s'engage

Enfin, si nous prônons le fait que l'intégration fasse partie "naturellement" du projet pédagogique, qu'en est-il de notre propre équipe de soutien au terrain ? Des expériences d'intégration positives ont déjà eu lieu et des compétences ont été acquises. Il était temps de franchir un pas de plus et l'impulsion a été reçue avec beaucoup d'écoute et d'enthousiasme. Dès maintenant, et en accord avec nos administrateur(trice)s, nos 5 anima-

teur(trice)s s'appliquent à soutenir *Bruxelles-Intégration*. C'est ainsi que certain(e)s ont participé au colloque du 1<sup>er</sup> juin (voir page 20), d'autres nous ont aidé à élaborer des fiches techniques d'utilisation adaptée du matériel et des jeux prêtés par Badje. Enfin, et surtout, chacun(e) s'est montré(e) disposé(e) à aller soutenir sur le terrain les projets d'intégration qui nécessitent la présence d'un(e) animateur(trice) supplémentaire. Ce dernier projet ne pourra se faire que si le soutien financier nécessaire à sa concrétisation nous est accordé. À l'heure de rédaction de cet article, la demande est en cours d'analyse auprès de la Fondation Gustave Stoop<sup>/6</sup>.

Le projet *Bruxelles-Intégration* est né suite aux constats de manque de réponse par les pouvoirs publics à un besoin de familles et d'enfants. Des professionnels de deux secteurs qui ne se connaissaient pas se sont mis autour de la table pour travailler ensemble et ne plus la quitter. Et même si le menu proposé était parfois frugal, une dynamique s'est (ré)enclenchée. Une coordination de ces énergies, parfois essouffées, est nécessaire. Cette fonction favorise les échanges entre deux mondes (extrascolaire et handicap) et entre différents niveaux d'action (du terrain local jusqu'au niveau fédéral), en lien constant avec nos ressources internes. Tablons sur le fait que l'utilité de la fonction de coordination, mais surtout du projet en tant que tel, soient reconnus par toutes et tous.

<sup>/3</sup> Voir Badje Info n°29

<sup>/4</sup> Voir Badje Info n°29

<sup>/5</sup> Voir page 19

<sup>/6</sup> www.fondationgustavestoop.be

# Un projet qui se termine : un guide de formation à l'intégration va bientôt voir le jour

par GÉRALDINE PONCELET

# Après un an de travail et grâce aux subsides de CAP 48, la COCOF et la Région wallonne, notre guide de formation à l'intégration est presque terminé. Plusieurs partenaires ont apporté leurs connaissances pour faire de ce guide un outil complet.



**E**t voilà, notre guide de formation va voir le jour. Un an de travail, de rencontres, de réunions, de lectures, de discussions ... et aujourd'hui nous y sommes. En juin 2006, j'arrivais chez Badje, je découvrais le projet ainsi que mes nouveaux collègues. Il me semble que c'était hier ... pourtant le projet de créer un outil de formation pour l'intégration des enfants porteurs de handicap a pris fin en mai dernier.

Ce guide de formation n'aurait pas vu le jour sans l'aide précieuse de nombreux partenaires. En effet, la réalisation de cet outil est le résultat d'un travail collectif notamment avec le groupe ressource<sup>1</sup> et avec des centres de formations, services d'accompagnements, milieux d'accueil extrascolaire.

Le guide se compose de trois parties, une partie théorique sur le handicap et l'intégration, une partie pratique sur les éléments

importants à connaître pour vivre un projet d'intégration et une partie reprenant des informations sur les types de handicap. Le contenu de notre outil se base sur des expériences vécues par des milieux d'accueil et sur les démarches qu'ils ont entreprises pour réaliser des projets d'intégration. De plus, les centres de formation se sont réunis pendant cinq mois afin d'élaborer ensemble un contenu avec des activités à vivre en formation. Enfin, les services d'accompagnement ont apporté leur savoir sur les différents handicaps afin que l'outil donne des informations correctes et essentielles. Après un an de collaboration fort intéressante, le contenu de notre guide est fini. Bientôt il sera entre les mains de notre graphiste et nous attendons avec impatience sa sortie.

Au-delà d'un guide, nous nous rendons compte que l'intégration doit se vivre sur le terrain. C'est en allant à la rencontre de l'en-

fant handicapé, en jouant avec lui et en l'écouter, que de plus en plus de projet vont se mettre en place. La meilleure formation n'est-elle pas l'expérience même sur le terrain ?



## TÉMOIGNAGE

### De ma participation au groupe-ressource

par OLIVIER VANHAMME \_ Coordinateur au CEMO

**L'**intégration d'enfants porteurs de handicap, comme la formation, sont des domaines que j'affectionne particulièrement. Ils sont vecteurs de valeurs fortes.

Autour de la table, je ressentais ce même état d'esprit, un engagement personnel de chacun selon des variantes liées, entre autres, aux associations que nous représentions. Sur cette base, les discussions étaient riches.

Après quelques mises aux points des objectifs de travail, nous avons mis en commun nos expériences respectives pour proposer un outil accessible selon diverses approches, selon des intérêts différents. Nous sommes restés cohérents en gardant un esprit d'ouverture à l'autre, en respectant la différence.

Cette expérience m'a poussé à la réflexion, à la remise en question. Elle a eu une répercussion directe dans mon travail, tant concernant l'intégration que la formation. J'en ressors grandi et encore plus convaincu de l'importance de la rencontre d'un autre "différent".

<sup>1</sup> Voir Badje Info n°28



# Un colloque plein d'énergie !

par FRÉDÉRIQUE MAERLAN

# Non, il ne s'agissait pas d'un colloque "ennuyeux où on n'y apprend de toute façon rien". C'était un moment riche d'échanges, de partage d'expériences et de questionnements, favorisant un dynamisme collectif et donnant envie de continuer et d'aller plus loin.

**CAP48**  
www.cap48.be



Le 1<sup>er</sup> juin dernier, CAP 48 et l'APeCH ont organisé un colloque qui avait pour thème : l'intégration des enfants en situation de handicap au sein des activités de loisirs. Badje était l'un des coorganisateur de l'événement.

La matinée a débuté par les traditionnelles allocutions ministérielles qui ont été à la fois concrètes et généralistes mais marquaient toujours l'importance et la nécessité de l'intégration.

Ensuite, les présidents de l'AWIPH et de l'ONE nous ont fait part de leurs visions et actions menées au sein de leurs administrations. À cette occasion, Georges Bovy, interpellé par la problématique de l'intégration, nous a annoncé son intention de proposer des modifications du décret ATL dans ce sens. Le directeur du service de la personne handicapée en Communauté germanophone nous a

ensuite présenté le projet "Générateur de loisirs"<sup>/1</sup>. Il favorise l'intégration d'enfants et adultes au sein des loisirs en octroyant par exemple une allocation journalière lors d'un séjour résidentiel ou en organisant un système de covoiturage.

Ensuite, le fringant duo composé de Marco Di Duca et Jocelyne Burnotte (APeCH) nous a mis l'eau à la bouche avec leur guide<sup>/2</sup> de recettes faciles pour une intégration réussie, un composé de trucs et astuces piochés un peu partout et applicables facilement.

Par après, Philippe Tremblay et moi-même avons eu l'occasion de faire découvrir aux participant(e)s *Bruxelles-Intégration*, de son émergence à ses actuelles priorités d'actions.

Enfin, quatre projets ont été mis en évidence. Ils mettaient en valeur le courage d'enfants et de jeunes qui dépassaient leurs craintes, peurs et limites pour réussir des projets d'intégration en expression théâtrale et techniques de cirque ou encore au sein de troupes scouts.

## L'après-midi

Trois ateliers étaient organisés et avaient pour thème la sensibilisation, les obstacles et solutions à l'intégration et la formation des animateur(trice)s. J'ai, pour ma part, été rapporteuse de ce dernier. Ma synthèse en a été que, quels que soient les outils utilisés, ils ont des points de convergence. Tous libèrent les paroles et émotions, favorisent les mises

en situation, transmettent des savoirs sur les handicaps et donnent des trucs & astuces pratico pratiques.

La conclusion de notre journée faite par Renaud Tockert (administrateur délégué de CAP 48) était éloquent. Il nous faisait remarquer qu'à aucun moment, nous n'avions remis en question le concept même d'intégration. Nous étions toujours dans la réflexion des conditions pour que l'intégration fonctionne et donc dans la faisabilité des projets.

Des actes du colloque seront dressés. Si vous souhaitez les recevoir, faites-vous connaître auprès de l'APeCH<sup>/3</sup>.

## Qui a envie de se lancer ?

Notre fédération, en ce compris nos membres intégrateurs expérimentés, se montre prête à affiner votre souhait d'intégrer des enfants en situation de handicap et à vous soutenir dans vos démarches d'ouverture, pour une société plus équitable. N'hésitez pas à me téléphoner chez Badje.

<sup>/1</sup> www.dpb.be (en allemand bien entendu)

<sup>/2</sup> N'hésitez pas à nous demander des exemplaires du guide et du cd-rom "Ré Création Ouverte. Guide pratique pour l'intégration des enfants en situation de handicap dans les activités de loisirs"

<sup>/3</sup> apech@scarlet.be